



FÉDÉRATION DES LUTTES POUR L'ABOLITION DES CORRIDAS

(Association loi du 1^{er} juillet 1901 – Inscrite au J.O)

7 Chemin de Samara – 31860 Labarthe sur Lèze

Tél. 09 60 54 89 06 - Site internet: <http://flac-anticorrída.org> - Courriel : isabel.marcoux@wanadoo.fr

MANIFESTE

Comment tolérer la présence d'enfants assistant aux massacres d'animaux à l'arme blanche, juste pour le plaisir ? Même des aficionados avertis le déplorent et trouvent cela choquant. Pour cette raison, nous demandons l'interdiction des enfants de moins de 16 ans dans les arènes. Des médecins et des psychiatres, de plus en plus nombreux, attestent des effets traumatiques sur leur psychisme encore fragile. Il n'est pas anodin de présenter à ces mêmes enfants le spectacle d'hommes martyrisant, et en plus, sans motif, un animal jusqu'à la mort, alors même que notre société est en train de repenser en profondeur nos rapports avec les animaux et la nature.

Ceci, dans l'attente de l'abolition de ce seul cas de souffrance mise en spectacle juste sur 10 % du territoire français. Et cela, grâce à un alinéa du code pénal, cas juridique unique en France, qui fait de la corrida, une simple tolérance. Sur les 90 % restants, cette pratique est réprimée par 30 000 euros et deux ans de prison pour sévices graves et actes de cruauté infligés à des animaux.

Nous terminerons par ce magnifique aphorisme de **Théodore Monod**
Président d'Honneur de la FLAC

"La corrida est le symbole cruel de l'asservissement de la nature par l'Homme"
